



Compte-rendu de mission Palestine – Décembre 2006 / Janvier 2007

1/ Palestinian Circus School

Je me suis rendu dans les territoires palestiniens du 28 décembre 2006 au 4 janvier 2007, à l'invitation du service de coopération et d'action culturelle du Consulat général de France à Jérusalem, des centres culturels français établis dans ces mêmes territoires et à la demande de l'inventeur de la Palestinian Circus School, Shadi Zmorrod, qui a vu le jour en août 2006, à l'occasion de trois semaines intensives de stage, conduites par des circassiens européens (des italiens, 2 français et 1 américain) et qui a regroupé une petite dizaine de jeunes palestiniens et palestiniennes de 16 à 25 ans. La mixité de ce groupe de jeunes adultes doit être relevée. Possible aujourd'hui à Ramallah, elle ne semble plus l'être à Naplouse, Hébron ou Bethléem depuis qu'a débuté la seconde Intifada. La guerre, on le sait, radicalise, entre autres, les observances religieuses.

Ces jeunes palestiniens viennent d'horizons artistiques divers : danse, contemporaine ou traditionnelle, arts plastiques, embarqués dans l'aventure que leur a proposée Shadi Zmorrod, à l'origine comédien, tous porteurs d'un potentiel artistique avéré, de la même double exigence de formation et de transmission à de plus jeunes qu'eux, des apprentissages de base dans les disciplines du cirque aujourd'hui pratiquées à Ramallah : trapèze fixe, corde et tissus, acrobatie au sol, monocycle, échasses, clown, jonglerie avec balles, massues, diabolos, bâtons chinois.

Il ne faut pas ici appliquer notre logique occidentale qui veut que seul quelqu'un, formé techniquement et pédagogiquement expérimenté, peut transmettre, s'autoriser à le faire. Ici, l'urgence est tous azimuts. Plus de 50 % des palestiniens ont moins de 18 ans, le quotidien est chaque jour plus difficile encore depuis la suspension de l'aide internationale à la suite des élections législatives de début 2006, l'offre éducative et d'activités aux enfants et adolescents très insuffisante. Ainsi, le non paiement des salaires des fonctionnaires palestiniens depuis mars 2006, conséquence des rétorsions budgétaires à l'égard du gouvernement palestinien (en particulier, celle d'Israël qui ne verse plus la quote-part qui lui revient des taxes douanières), a-t-il entraîné une fermeture des écoles pendant plusieurs mois.

Vouloir être un artiste en Palestine suppose donc de trouver les moyens de sa propre formation pour mener à bien son projet artistique et, en même temps, de donner en partage à d'autres le fruit de ses apprentissages. Voilà pourquoi ce qui apparaît comme un premier noyau d'artistes de cirque a d'emblée l'ambition d'être une école.

En l'espèce, ce qui est vrai pour la Palestinian Circus School, l'est également dans le cas d'A Ssirk a Ssaghis, le "petit cirque" de Naplouse sur lequel je reviendrai.

Ce stage fondateur qui s'est déroulé dans un petit théâtre de Ramallah – le théâtre Ashtar – plutôt bien équipé et qui a reçu l'an passé Peter Brook et ses comédiens, a eu pour suite un spectacle conçu par Shadi Zmorrod et Grazia Dentoni (artiste italienne) intitulé "Circus behind the wall", qui a connu d'emblée un fort écho dans la population, surtout auprès de la communauté intellectuelle et artistique de Ramallah. Présenté au théâtre Ashtar, il a été repris début décembre à Bethléem et travaillé sans cesse jusqu'à la série de 4 représentations qui a eu lieu les 28 et 29 décembre à Ramallah, avec le renfort bénévole d'un clown anglais et d'un professeur de trapèze du Circus Space de Londres, dans un théâtre plus vaste, en plein centre de Ramallah, loué fort cher pour l'occasion, le théâtre Al Kassaba.

C'est là que j'ai assisté à deux représentations de "Circus behind the wall", spectacle d'une heure impliquant 7 jeunes artistes palestinien(ne)s, 1 jeune française et 1 jeune anglaise avec, je l'ai dit, l'apport d'entrées clownesques d'un artiste britannique.



Shadi avait pu négocier ce créneau dans la programmation du théâtre en cette veille d'Aïd El Khebir et c'était le moment pour être là pour voir, comprendre, encourager. Quand on regarde la captation faite de la première représentation donnée à la fin de l'été et que Shadi a laissée à Châlons lorsqu'il est venu visiter le Cnac, et qu'on assiste à ces représentations de fin décembre, on mesure le chemin parcouru en si peu de temps sur le plan technique comme artistique. En quatre mois, ils ont travaillé de façon discontinue, au hasard des opportunités, souvent chez eux, souvent aussi à partir de figures, de démonstrations trouvées sur Internet, ceci valant tout particulièrement pour la jonglerie.

Le public était particulièrement nombreux à la dernière, un vrai public composé de familles et d'enfants, dont un groupe de Jenine (ville du nord de West Bank, la rive ouest du Jourdain, la Cisjordanie) désireux de bénéficier d'un atelier chez eux.

Faire une analyse critique de ce spectacle n'est évidemment pas mon propos. Je dis seulement qu'arriver à cela (je vais recevoir le DVD de la captation de la dernière représentation de décembre, une autre aura lieu dans quelques jours dans le camp de réfugiés de Calandia entre Ramallah et Jérusalem Est) dans de telles conditions relève d'un pari fou, témoigne d'une détermination à vaincre les obstacles, d'une rage d'apprendre et de prouver. C'est parce qu'en rencontrant Shadi en France j'avais perçu cette volonté, cet acharnement au travail, mais aussi une justesse de propos, un potentiel artistique, que je suis allé en Palestine. Et c'est parce que cette visite m'a apporté tant d'enseignements et a confirmé les impressions de cette première rencontre que suites il y aura en matière d'accompagnement de la Palestinian Circus School par le Cnac.

Lors du conseil d'administration de la Fedec à Turin en novembre dernier, des membres m'avaient suggéré, alors que se précisait l'hypothèse de ce voyage en Palestine, d'entrer en contact avec Orit Nevo qui a fondé une école de cirque en Israël, près de Tel Aviv, espérant que puisse se nouer une coopération entre ces deux initiatives.

J'ai pu mesurer sur place la vanité d'une telle entreprise. Orit Nevo et Shadi Zmorrod ne sont pas en cause. Il faut seulement savoir que les jeunes palestiniens de Ramallah ne peuvent pas quitter la ville, sauf autorisation ponctuelle, toujours révoquant, délivrée à titre individuel par les autorités israéliennes [je dis bien la ville. Il y a aujourd'hui en Cisjordanie plusieurs centaines de check points qui, sous couvert de sécurité, entravent la circulation des palestiniens et, bien sûr, les empêchent d'accéder aux colonies qui ne cessent de se développer, comme aux routes qui les relie. 80 % du mur en cours d'édification depuis le passage au pouvoir d'Ariel Sharon, qui mesure déjà plusieurs centaines de kilomètres, séparent des palestiniens d'autres palestiniens]. Les israéliens ne se risquent pas de pénétrer dans les zones sous administration de l'Autorité palestinienne. Pour ne prendre qu'un exemple, s'agissant des hommes, seuls les palestiniens de plus de 30 ans, mariés et pères de famille, peuvent passer le check point pour sortir de Naplouse. Le contexte de l'état de guerre fait que les initiatives d'Orit Nevo et de Shadi Zmorrod, bien que distantes de quelques dizaines de kilomètres seulement, ne pourraient se rencontrer avant longtemps.

Je tenais à écrire ce qui précède pour montrer à quel point, de loin, on ne perçoit pas vraiment la situation en Palestine comme la vie quotidienne des palestiniens de Cisjordanie et, a fortiori, celle de ceux de la bande de Gaza.

Je dispose des cartes et rapports établis par l'Office pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies, établis en octobre 2006 pour leur dernière version, documents tout à fait officiels, et qui permettent de mesurer avec précision les difficultés sans cesse accrues des palestiniens à circuler dans West Bank et Gaza Strip, comme la détérioration rapide de leurs conditions de vie. Comme le résume un diplomate français, on construit pour eux (avec l'édification de "the barrier", le mur) des prisons à ciel ouvert. J'y reviendrai plus longuement par un exposé au conseil d'administration de la Fedec.



2/ Le petit cirque de Naplouse – A Ssirk a Ssaghir

Il regroupe aujourd'hui 5 jeunes adultes (3 autres, à l'origine de sa création, se trouvent aujourd'hui à l'étranger dans le cadre de programmes de volontariat international) et son propos (Cf supra) est de permettre à des enfants (garçons et filles, non pubères) de pratiquer le cirque en loisir, notamment au travers de petits spectacles, tels celui auquel j'ai assisté dans les locaux du CCF de Naplouse.

Il existe depuis 2004 (des activités ponctuelles remontent à 2000) grâce au soutien que lui a apporté par sa création le Cabuwazi Circus de Berlin, fréquemment présent en Palestine, notamment dans les camps de réfugiés de Bethléem (Cf. infra). Par deux fois (via la Jordanie), A Ssirk a Ssaghi s'est rendu en Allemagne, à l'invitation de Cabuwazi, pour participer à un festival de cirque européen de jeunes. Par lui, ces jeunes hommes d'une vingtaine d'années ont reçu une formation de base en jonglerie et acrobatie notamment. Le Petit Cirque accueille une vingtaine d'enfants à l'occasion d'ateliers, irréguliers, faute de disposer d'un lieu de travail permanent.

Le spectacle présenté témoignait d'un réel souci d'éducation et d'une volonté de partager, avec le moins de déperdition possible, ce qui a été reçu par les fondateurs du Petit Cirque. Mahmoud Al Masri, son animateur (qui travaille aussi dans une ONG dédiée à l'enseignement de langues) y présentait des intermèdes clownesques au cours desquels il jonglait. Là encore, j'ai été admiratif de la qualité de son intervention, de sa pertinence, de sa faculté à apprendre et restituer si bien, avec si peu (de temps, de moyens).

Cette rencontre s'est effectuée en présence de Shadi Zmorrod et de son frère Fadi (jongleur, acrobate et trapéziste) qui l'avait organisée.

Comme pour la Palestinian Circus School de Ramallah (Cf. infra "propositions et recommandations"), la priorité absolue pour le Petit Cirque de Naplouse est de disposer d'un lieu de travail permanent et d'un peu plus d'équipement que celui laissé notamment par Cabuwazi.

3/ La section cirque de Shiraa' (en français : la voile) à Bethléem

Il s'agit d'une association palestinienne qui travaille essentiellement en direction des populations des camps de réfugiés de Bethléem et, en particulier, dans celui de Dheisheh où nous avons été accueillis (Shadi et Fadi Smorrod nous y ont conduits).

Elle est organisée en plusieurs sections (local employment department ; dispute resolution and advocacy department ; health and job safety department ; youth department ; women's department).

Nous avons assisté à une présentation par 15 enfants et adolescents, tous masculins, dans la cour d'une école. Ils n'ont évidemment pas de lieu de travail. Ils pratiquaient le monocycle (tous, m'a-t-on dit, mais ils n'en disposent que de 3...), la jonglerie avec diabolos, balles de son, massues (y compris enflammées), anneaux et cerceaux, les échasses accompagnant la jonglerie.

Ils ont reçu aussi une initiation à l'acrobatie au sol, qu'ils ne pratiquent pas, faute de tapis. Qui est intervenu auprès d'eux ? On l'a dit, le Cabuwazi Circus, mais aussi, ponctuellement, le Cirque Polaris de Pologne, Boom Chika (des anglais) et même le cirque Eloise, à l'occasion d'une tournée dans la région qui l'avait mené en Israël. Là encore, la même soif d'apprendre et de préserver à tout prix les acquis.

La difficulté particulière que connaît le "Palestinian Shiraa' circus" (l'appellation officielle) est que les cadres de Shiraa' sont des militants dont aucun n'a de pratique circassienne. Les adolescents apprennent aux plus jeunes (Cf. infra, recommandations – propositions).



Fadi Smorrod y intervient ponctuellement pour travailler la jonglerie. Il faut préciser que les frères Smorrod sont des palestiniens de Jérusalem Est et, à ce titre, considérés par les israéliens comme des arabes israéliens. Ce qui explique leur relative facilité à circuler dans West Bank (ils ont une carte d'identité différente de celle des natifs de Ramallah, Bethléem, Naplouse, Jericho, Jenine, ...).

4/ L'attention portée à ces initiatives par le Service de coopération et d'action culturelle du Consulat général de France à Jérusalem et par les directeurs de centres culturels français implantés dans les territoires occupés (Ramallah, Naplouse, Gaza)

Je n'ai pu me rendre à Gaza. Il n'y a pas, à ma connaissance, à ce jour, d'aventure circassienne dans cette partie coupée du reste des territoires et qui connaît, on le sait, la pire des situations.

J'ai eu une réunion de travail très constructive avec l'attaché culturel, M. Robert Horn. Les correspondances électroniques que j'ai entretenues, antérieurement à ma venue, avec les directeurs des CCF de Ramallah (M. Gilles Kraemer), de Naplouse (Mme Lucienne d'Alençon) et de Gaza (M. Gaëtan Pellan) témoignent de leur grande attention au développement d'activités circassiennes dans les territoires. Gaëtan Pellan se propose de coordonner en 2007 une "opération cirque" impliquant une présence française.

Pour ma part, je suggère que l'on réfléchisse à la venue à l'automne 2008 du spectacle de la 19^e promotion du Cnac qui ne présentera pas la difficulté de celui de la 18^e, à savoir la présence de chevaux qui complique sa circulation lointaine. Sous notre chapiteau de tournée, pourrait également se produire la troupe de la Palestinian Circus School. S'agissant de cette dernière, les propositions ci-après ont été validées par M. Robert Horn.

D'autres écoles supérieures réunies dans la Fedec (en particulier l'Esac de Bruxelles, dont le directeur, Philippe Haenen, a écrit à Shadi pour lui proposer la venue de formateurs) suivent avec attention cette initiative, aussi admirable que courageuse.

Suite à la mission que je viens d'effectuer, aux échanges qu'elle amènera au sein de la Fedec, à l'engagement budgétaire de la France en 2007 (à ce jour, les moyens réunis par la Palestinian Circus School ne l'ont été qu'au travers d'ONG), je suggère également que le service de coopération et d'action culturelle du Consulat général se concerte avec les autres représentations diplomatiques européennes pour qu'elles mobilisent des moyens d'intervention additionnels.

5/ Propositions et recommandations

5.1 Les propositions du Cnac

Elles consistent, pour l'essentiel, en des opportunités de formation technique aux disciplines circassiennes. Il ne saurait être question pour nous, cela va de soi, d'intervenir sur l'esthétique de spectacles qui doivent participer d'une identité arabe et palestinienne.

- En mars 2007 (sous réserve de conditions de locaux, Cf. infra) :

Un professeur d'acrobatie du Cnac se rendra à Ramallah pour 10 jours (2 week-ends et la semaine en intervalle). Il travaillera avec les jeunes artistes de la Palestinian Circus School, mais nous avons évoqué tout l'intérêt qu'il y aurait (dès lors que le Consulat général de France obtiendrait des autorités israéliennes les laissez-passer nécessaires) à ce que Mahmoud Al Masri et ses compagnons de Petit Cirque de Naplouse puissent aussi participer à cet atelier. Les modalités de travail seront précisées ultérieurement. La rémunération de ce professeur restera à la charge du Cnac, le Consulat général prenant à sa charge ses frais de voyage et de séjour.



- Entre le lundi 2 avril et le vendredi 20 avril 2007 inclus (soit 3 semaines de travail) :

6 jeunes artistes de la Palestinian Circus School seront accueillis au Cnac pour suivre, en fonction des disciplines de chacun, des cours de spécialités, en même temps que ceux dispensés à nos étudiants : a priori, trapèze fixe pour 2 d'entre eux, tissus pour 1 (la plus jeune, de 17 ans, les autres étant de jeunes adultes d'une vingtaine d'années), acrobatie, fil souple, ...

Une question importante concerne le jonglage puisque nous n'avons pas de professeur permanent pour les agrès qu'il regroupe. Le directeur des études cherchera à provoquer pendant quelques jours un atelier associant nos étudiants jongleurs, sous la conduite d'un jongleur confirmé. Le diabolisme étant particulièrement pratiqué par les membres de la Palestinian Circus School, le Cnac cherchera à y impliquer Yuki, étudiant sortant, maître en cette discipline.

La demande est forte de s'initier aux propulsions en pratiquant le trampoline.

Le directeur technique d'Ashtar, qui a signé les éclairages de "Circus behind the wall" ferait aussi le déplacement pour travailler avec le régisseur "agrès" du Cnac, Thierry Suty, afin de mieux maîtriser les questions "accroches et sécurité des artistes", mais pour une période plus courte (entre les 6 et 16 avril).

Pendant cette période, "Circus behind the wall" sera présenté à la Grange Dimière à Fresnes, le week-end pascal et à l'Entre-Sort, salle châlonnaise, gérée par l'association Furies, les samedi 14 et dimanche 15 avril (s'agissant de cette seconde perspective, sous réserve de vérification des capacités d'accrochage des trapèzes et tissus).

Les salles de spectacle concernées opéreront peut-être pour que les représentations soient organisées (dans le respect des dispositions réglementaires qui régissent les organisations de spectacles occasionnelles) par une association de solidarité avec la Palestine, à charge pour elle de tenir sa propre billetterie et de reverser la recette, déduite des frais éventuels à la Palestinian Circus School, pour lui permettre d'acquérir des équipements. Doit être encore étudiée la question de l'assurance des artistes (Cf. infra).

Les cours au Cnac se dérouleront du lundi matin au vendredi après-midi inclus. Ils seront l'occasion de rencontres avec nos étudiants qui généreront peut-être des projets ultérieurs.

Il revient au SCAC la prise en charge de 8 voyages internationaux (via la Jordanie), à savoir 6 artistes, Shadi Smorrod pour assurer les représentations et Atallah Tarazi, le directeur technique d'Ashtar (qui doit aussi assurer la conduite lumière des représentations, Shadi assurant le son). A cela s'ajoute un aller/retour SNCF 2^e classe Paris > Châlons-en-Champagne pour ces 8 personnes et des per diem leur permettant de subvenir à leurs besoins.

Pour ce qui est du séjour à Châlons, les jeunes artistes seront logés (sous réserve de places disponibles) à l'auberge de jeunesse, Shadi et Atallah, plus ponctuellement présents, par le Cnac. Les repas du midi (uniquement) pourront être pris sur place au tarif de 3,50 €. Il convient de vérifier si, dans le cadre des "missions Egide" est incluse une assurance individuelle responsabilité civile, accident, rapatriement sanitaire.

Il convient également que le SCAC intervienne auprès des autorités universitaires pour que les participants à cette session de formation, par ailleurs étudiants, puissent être autorisés, sans conséquence pour eux, à ne pas fréquenter leurs cours pendant environ une dizaine de jours, le début de leur séjour en France correspondant à une période de vacances en Palestine.



5.2 Quelques recommandations

La question primordiale demeure celle des lieux de travail.

Shadi a repéré en Allemagne un chapiteau en bon état, vendu 25 000 €, pour servir de lieu de travail et de représentation. La présidence de l'Autorité palestinienne (Mahmoud Abbas en personne) s'est engagée à fournir le terrain où l'implanter à Ramallah. Celui-là ou un autre (les écoles adhérentes à la Fedec, celles adhérentes à la Ffec, les compagnies de cirque peuvent l'aider dans sa recherche), le chapiteau est une nécessité. Robert Horn s'est engagé à prendre en charge son transport jusqu'à Ramallah ainsi que son premier montage sur place, assuré par deux professionnels désignés par le vendeur, assistés des membres de la Palestinian Circus School. Ceci est prévu pour 2008.

D'ici là, et dès maintenant, une solution provisoire doit être trouvée. Elle réside probablement dans la location à l'année de la salle de répétition du théâtre Al Kassaba. Relativement exigüe, elle n'en constitue pas moins un beau volume, suffisant au déroulé des tapis d'acrobatie et aux accroches des agrès aériens. Shadi négocie le prix avec le directeur du théâtre. Robert Horn accueille favorablement la proposition d'une prise en charge de cette location jusqu'à l'implantation de ce chapiteau.

De la disponibilité de cette salle de travail dépend évidemment la tenue de l'atelier en mars par le professeur du Cnac.

Les actions du Petit Cirque de Naplouse et de Shiraa' à Bethléem ne doivent pas être délaissées. N'ambitionnant pas la constitution d'une troupe d'artistes à finalité professionnelle, mais centrant leur projet sur l'éducation des enfants, elles nécessitent d'autres perspectives d'accompagnement.

A Naplouse, le CCF peut-il faire son affaire de trouver la disponibilité à demeure d'un espace de travail ? De plein air d'abord (avec un local de rangement des tapis et agrès) susceptible ultérieurement de recevoir un petit chapiteau ou, à défaut, un portique pour accrocher trapèze, cordes et tissus.

Ne peut-il également prévoir sur son budget un accueil, le plus régulier possible, d'ateliers, sous la conduite de professeurs travaillant habituellement dans les écoles préparatoires et les bonnes écoles de loisirs françaises ? Le président de la Fédération française des écoles de cirque (Ffec), directeur de l'école de cirque de Lomme, destinataire de ce compte-rendu, peut concourir à les identifier.

Est-il envisageable que, soit à Bethléem, soit en les invitant à Naplouse (dès lors que la diplomatie française obtiendrait pour eux les autorisations de circuler nécessaires), les enfants et adolescents qui pratiquent le cirque dans le cadre de Shiraa' puissent bénéficier de ce même programme d'ateliers techniques et pédagogiques ?

Avant de clore ce chapitre, je me permets de réinsister sur le fait, qu'en matière d'équipement, la réponse ne peut résider en la seule générosité des artistes de passage (ceux de Cabuwazi à Bethléem et Naplouse ; ceux de Circus Space qui viennent de laisser à Ramallah du matériel) ou en la seule action des ONG.

Peut-être que, chaque année, les CCF de Naplouse et de Ramallah peuvent acquérir un peu de matériel à mettre à disposition. Cela vaut aussi pour les autres implantations culturelles européennes (Goethe Institut, British Council). Les écoles européennes peuvent aussi recenser les matériels qu'elles pourraient également mettre à disposition de ces fragiles aventures.



6/ Au-delà...

Le jour de mon départ de Ramallah, une incursion de l'armée israélienne au cœur même de la ville, la plus importante depuis longtemps, a fait 4 morts et une vingtaine de blessés civils. La politique de colonisation ne cesse de s'intensifier, spoliant les palestiniens de terres agricoles, repoussant chaque jour un peu plus toute perspective de paix, juste, fondée sur la coexistence de deux états viables et souverains.

J'incite les lecteurs de ce compte-rendu à se reporter, parmi tant d'autres écrits sur l'impasse dans laquelle est le conflit israélo-palestinien, à lire l'article (disponible sur le net) publié en août dernier par le Monde diplomatique, intitulé "la Cisjordanie, "Far Est" du capitalisme israélien". Tout simplement pour mieux comprendre ce qui se joue, là d'où je reviens.

On aurait tort de croire que ces perspectives circassiennes sont, dans un tel contexte, bien dérisoires. Elles sont le fait de palestiniens accompagnés par des salariés d'ONG internationales, remarquables dans leur détermination à aider, par l'éducation (et surtout par elle), mais aussi l'amélioration des services de santé, l'information, l'hydrologie... la dénonciation des atteintes aux droits de l'homme, une population harassée de privations et d'humiliations et à se bâtir un avenir.

Des palestiniens, étonnamment gais, pour qui les arts et, singulièrement, ceux du cirque, participent de cet avenir.

Jean-François Marguerin
Châlons-en-Champagne, le 8 janvier 2007